

Collecte des déchets organiques



Déchets de cuisine



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés



Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin



Autres déchets



Cartons de pizza, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières **biodégradables**.



OU



INTERDIT - À trier comme suit :

Déchets résiduels



Consignes à suivre:

Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique, seuls les sacs ayant le logo ci-contre sont autorisés

Déchets résiduels



ou



INTERDIT - À trier comme suit :

Papiers-cartons



Sac bleu



Déchets organiques



Verres



N'oubliez pas le recyclage pour vos autres déchets recyclables et déchets spéciaux des ménages



Les Recyparcs

À votre service toute l'année

- **Du mardi au vendredi:** de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
- **Le samedi:** de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
- **Jours de fermeture:** le dimanche et le lundi

Ce que vous pouvez y déposer

- **Les encombrants ménagers:** tout déchet trop volumineux pour entrer dans un conteneur à puce ou un sac poubelle (matelas, sommiers, etc.).
- **Les métaux**
- **Les plastiques durs et PVC** (uniquement dans certains recyparcs, voir la liste des recyparcs sur www.intradel.be)
- **Les bouchons en liège**
- **La frigolite:** propre.
- **Les déchets d'équipements électriques et électroniques** (DEEE): tout appareil fonctionnant sur courant ou avec des piles (fers à repasser, GSM, ordinateurs, frigos, machines à laver, télévisions...)
- **Les déchets spéciaux ménagers** (DSM): radiographies, produits chimiques et de peinture, aérosols, batteries, cartouches d'encre...
- **Les piles**
- **Les emballages spéciaux vides:** les emballages VIDES ayant contenu des produits à caractère toxique ou dangereux.
- **Le verre incolore et coloré:** bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent.
- **Verre incolore et verre coloré** sont collectés séparément.
- **Le bois:** planches, portes, châssis sans vitres, meubles, palettes...
- **Les déchets de construction inertes:** briques et briquillons, gravats, tuiles, blocs de béton, carrelages, faïences, terre et sable...
- **Les déchets de jardin:** tontes de pelouse, tailles de haie, branchages, fleurs, feuilles, sapins de Noël...
- **Les huiles de moteurs, les graisses ou huiles de friture**
- **Les papiers et cartons:** journaux, revues, papiers de bureau, cartons découpés et aplatis.
- **Le PVC** issu de la construction.
- **Les matériaux contenant de l'amiante** (uniquement dans certains recyparcs, voir liste sur www.intradel.be).
- **Les pneus**
- **Les panneaux photovoltaïques**
- **Les textiles en bon état**
- **Ampoules économiques et tubes «néons»**



Trucs & Astuces

Visez une meilleure gestion de votre conteneur vert !

Comment éviter les odeurs ?

- Emballez vos déchets alimentaires dans du papier journal, des sachets de pain ou des sacs biodégradables.

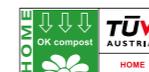
- Couvrez vos déchets alimentaires de bicarbonate de soude, de vinaigre ou de feuilles et autres déchets de jardin.
- Rincez régulièrement votre conteneur avec une solution de vinaigre et d'eau chaude.

Comment éviter les asticots ?

- Emballez les déchets délicats (viande et poisson) en petite quantité.
- Saupoudrez vos déchets de sel ou de vinaigre

Comment éviter que les déchets ne collent dans le fond du conteneur ?

- Disposez quelques feuilles de papier journal froissées dans le fond du conteneur et emballez vos déchets alimentaires dans du papier journal, des sachets de pain en papier ou des sacs biodégradables.



Votre conteneur restera plus propre et vous éviterez que la nourriture ne gèle et ne colle au conteneur en hiver.

Où dois-je ranger mon conteneur vert ?

Évitez de laisser votre conteneur vert à l'extérieur. S'il ne vous est pas possible de le rentrer, placez-le à l'ombre.

À quelle fréquence dois-je sortir mon conteneur vert ?

N'hésitez pas à présenter votre conteneur vert régulièrement en été (1 semaine sur 2 ou même chaque semaine en cas de forte chaleur). En hiver, vous pourrez attendre plus longtemps et ne sortir votre conteneur que lorsque ce dernier sera rempli.

Comment puis-je m'assurer qu'un sac est biodégradable ?

Il doit être muni du logo "OK compost".

Guide de tri

Adoptez les gestes qui gagnent,

Visez la bonne poubelle

avec le bon déchet !



Collecte des PMC dans le **Sac bleu**



CE QUI VA DANS LE SAC BLEU

Emballages Plastiques Rigides



Bouteilles Flacons



Barquettes et ravieres

Pots et tubes

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve
Aérosols alimentaires et cosmétiques
Barquettes et ravieres
Couvercles
Bouchons et capsules

Cartons à boissons



NOUVEAU TRI



Collecte des films plastiques dans le **Sac transparent**



CE QUI VA DANS LE SAC TRANSPARENT

Emballages Plastiques Souples



Films

Sacs et sachets



Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le dans le sac transparent et la barquette dans le sac bleu.

Collecte des PMC dans le **Sac Bleu** et des films dans le **Sac transparent**



CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU ET DANS LE SAC TRANSPARENT

- ✗ Emballages avec bouchon de sécurité enfant :
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone.
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L.
- ✗ La frigolite.

INTERDIT - À trier dans les déchets résiduels :



Boîtier DVD/CD

ATTENTION



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Collecte des **papiers-cartons**



En porte-à-porte ou via les recyparcs

Papiers



Papiers propres non souillés

Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis



OU

INTERDIT - À trier comme suit :



Sac transparent

Déchets organiques

Déchets résiduels

Film en plastique

Cartons souillés

Sac de ciment

Consignes à suivre :

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.

Collecte des **bouteilles, bocaux et flacons en verre**



À déposer dans les bulles ou via les recyparcs



Verre incolore

Verre coloré



Verre incolore

Verre coloré



INTERDIT - À trier comme suit :



Sac Bleu

Couvercles

Recyparc

Miroir ou verre plat cassé

Bouchon de liège

Porcelaine

Ampoule économique ou LED à visser

Néon

Déchets résiduels

Cristal

Ampoule à incandescence ou halogène

Pyrex

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.